

## Patriotisme économique ou politique industrielle ?

Eric DELBECQUE<sup>1</sup>

---

Evoquer la nécessité d'un quelconque *patriotisme économique* fait sourire ou provoque des indignations plus ou moins fabriquées. Pour clarifier notre propos, posons que deux arguments soutiennent le désintéret que suscite ce que certains nomment une provocation sémantique.

Le premier est que la mondialisation rend vaine et sans objet la préservation d'un *intérêt national* en matière industrielle, commerciale et financière. Des firmes *globales, sans nationalité* nous dit-on, ne doivent à aucun moment devenir des enjeux ou des symboles de souveraineté incitant l'Etat à perturber le fonctionnement naturel des lois du marché. Le second est que le mot *patriotisme* en dissimule simplement un autre, le terrible substantif *nationalisme*, dont n'importe quel citoyen peut se rappeler à chaque instant les ravages apocalyptiques qu'il a causés aux peuples d'Europe et du monde au XX<sup>e</sup> siècle. Pour certains, c'est l'idée même de nation qui s'en trouve invalidée. Dès lors, selon que l'on privilégie l'une ou l'autre de ces deux convictions, on qualifiera de *protectionnistes* démodés les zéloteurs du patriotisme économique (voire de nostalgiques du collectivisme et d'ennemis absolus du marché), ou on les accusera de chauvinisme nauséabond, d'être totalement aveugles à l'évolution de l'histoire, laquelle porterait au dépassement des formes politiques et culturelles sclérosées que constituent les nations (notamment via l'Union européenne).

Ces deux arguments suscitent un sentiment d'adhésion *a priori*, très largement compréhensible et logique, du cœur et de la raison de beaucoup de nos contemporains. Ils méritent donc un examen approfondi destiné à évaluer leur degré de rationalité et leur capacité conséquente à faire sens. Il faut également s'interroger sur la pertinence de la formule même de *patriotisme économique*. Les mots sont-ils bien choisis ? Ne rendent-ils pas difficile et même inaudible la diffusion d'un message qui s'avère convaincant sur le fond ? La forme ne nuit-elle pas au contenu ? Il est possible que « la pratique active et judicieusement circonscrite du patriotisme économique dans le cadre d'une conception aboutie de l'intérêt économique national est [...] plus appropriée que sa revendication publique »<sup>2</sup>. Le « patriotisme économique » pourrait être une mauvaise formule désignant un véritable enjeu : celui de la préservation légitime de l'intérêt économique national, nécessitant une stratégie de sécurité économique et de compétitivité, c'est-à-dire de développement économique durable !

Car il est évident qu'il s'agit ici de situer le débat au bon niveau : le patriotisme économique n'aurait proprement aucun sens et ne bénéficierait d'aucune crédibilité s'il se confondait avec l'édification d'une ligne Maginot tout autant inefficace techniquement qu'absurde politiquement (rappelons ici que la mondialisation permet à des millions de personnes de sortir de la pauvreté dans les pays en développement). En revanche, il est évidemment crucial d'ouvrir un débat sur le thème du patriotisme économique si l'on considère qu'il traduit le besoin d'une régulation politique des conséquences stratégiques, sociales et culturelles de l'évolution des formes de l'activité industrielle, commerciale et

---

<sup>1</sup> Chef du département sécurité économique de l'INHESJ.

<sup>2</sup> Rapport d'information n°347 du sénateur Christian Gaudin, fait au nom de la mission commune d'information sur la notion de centre de décision économique et les conséquences qui s'attachent, en ce domaine, à l'attractivité du territoire national, juin 2007, p.136.

financière. A cet égard, on comprend bien intuitivement que l'évocation (voire l'invocation pour quelques idéologues obstinés !) de la *main invisible* chère à Adam Smith<sup>3</sup> ne suffit pas à évacuer la problématique des conditions d'une intervention légitime et nécessaire de l'Etat dans la sphère économique.

La crise économique profonde que nous vivons témoigne de ce besoin de régulation politique du monde des affaires qui ne vise pas l'étouffement de l'initiative et du dynamisme entrepreneuriaux mais simplement l'encadrement éthique de l'univers des affaires, afin qu'il ne devienne pas une simple jungle soumise à la suprématie du principe darwinien.

C'est dans cet esprit qu'il faut construire un patriotisme économique. Quel doit être son objectif ? Mettre en œuvre un dispositif de régulation et d'encouragement de l'activité économique qui permette d'*assurer à la nation des retombées positives du développement des entreprises en termes de croissance et d'emploi*, ainsi que de *conserver sur le sol national des centres de décision majeurs* et de *garantir la maîtrise d'activités et d'entreprises sensibles indispensables à la préservation de la capacité de décision de l'Etat*. L'ensemble de ces ambitions devant s'enraciner dans le dessein de donner naissance à une Europe puissance et de proportionner les mesures prises à la réciprocité de l'ouverture commerciale et financière des autres nations (il faudrait donc, par exemple, réfléchir froidement mais sans angélisme au fait qu'une loi va durcir les conditions de rachat des entreprises chinoises par les étrangers<sup>4</sup>). Offres publiques d'achat, délocalisations (dont la logique est plus subtile et complexe qu'on ne le dit et l'ampleur à nuancer) et prises de contrôle d'entreprises font régulièrement les unes des journaux nationaux et mettent en lumière, parfois de manière brouillonne, des enjeux sur lesquels les pouvoirs publics doivent exercer une influence en faveur de la réalisation d'objectifs de bien commun.

Mais il importe parallèlement de comprendre qu'un tel dispositif ne peut s'articuler sur le syndrome de la citadelle assiégée. Ce qui implique deux choses. Premièrement, qu'*il ne s'agit aucunement de prendre des mesures d'interdiction, de blocages des flux* (de marchandises, de capitaux...): *ni le protectionnisme, ni la limitation rigide de l'investissement ne constituent des options envisageables et sérieuses*. Les échanges de produits et le placement des capitaux doivent en revanche obéir à des règles de *réciprocité* permettant *une lutte commerciale à armes égales*. Deuxièmement, il faut se souvenir à chaque instant que *la meilleure défense c'est l'attaque...* Préserver la sécurité du périmètre économique stratégique, répondre intelligemment aux délocalisations ou à la désindustrialisation de certaines régions, favoriser la croissance et l'emploi (donc la vitalité des territoires), c'est avant tout mettre en place *une culture de l'innovation, de la compétitivité et de l'attractivité* (adossée à des mesures politiques fortes) et *une coopération public/privée* renforcée, en vue de *la conquête de marchés à l'international*.

Dans des sociétés caractérisées dorénavant par la vitesse et le mouvement, toute suprématie apparaît temporaire et relative. L'opérateur de la destruction créatrice chère à Schumpeter est précisément l'innovation : la faire naître autorise le développement dans un contexte capitaliste mondial darwinien, c'est-à-dire dans une logique où survit le plus adapté. Quel que soit le jugement de valeur que l'on porte sur cet état de fait, il faut prendre conscience qu'échouer à innover, c'est se condamner à disparaître puisque le consommateur réclame toujours plus, désire de la nouveauté et se lasse de plus en plus rapidement de produits dont le cycle de vie s'est considérablement raccourci en trois

---

<sup>3</sup> Lequel n'en faisait pas le même usage intégriste que certains commentateurs actuels...

<sup>4</sup> Signalons encore que la Chine a refusé au fonds d'investissement Carlyle de prendre le contrôle de Yangzhou Chengde Steel et à l'allemand Schaeffer de racheter Luoyang Bearing.

Avril 2013

décennies. Dans l'univers des Trente Glorieuses, il n'importait pas véritablement d'être le meilleur, d'anticiper, de toujours conserver un coup d'avance, en résumé d'innover, puisque les acteurs de chaque nation n'affrontaient pas directement la concurrence étrangère (laquelle était de surcroît limitée par l'isolement du monde communiste du reste de la société internationale). L'intensité de la pression des quelques rivaux nationaux était du même coup réduite puisque chacun pouvait coexister avec les autres sur le territoire national tout en réalisant d'appréciables profits, dans le cadre d'un système productif qui ne subissait pas encore l'insigne contrainte du capitalisme financier. La mondialisation, c'est-à-dire l'internationalisation des échanges, l'ouverture des frontières, la dérégulation des marchés financiers et l'émergence de nouveaux acteurs dans le jeu du commerce mondial (notamment la Chine et l'Inde) a développé de manière hyperbolique la concurrence internationale. Aujourd'hui, il n'est donc plus question de se développer sans innover...

Quant à la collaboration public/privé, elle doit se construire autour de la montée en puissance d'une culture de la conquête de marchés partagée par les décideurs publics et privés : celle de l'intelligence économique. Sa définition est simple : elle consiste en la maîtrise et la protection de l'information stratégique utile aux acteurs économiques<sup>5</sup>. C'est une politique de compétitivité et de sécurité économique. Ses enjeux sont encore plus simples et cruciaux : ce sont la croissance, l'emploi, la vitalité de nos territoires et la sécurité nationale et européenne. Elle impose une révolution intellectuelle et culturelle à toutes les élites. Elle exige enfin qu'on lui donne son vrai nom : une politique industrielle moderne...

---

<sup>5</sup> Cf. Définition du groupe de travail supervisé par Alain Juillet, Haut Responsable chargé de l'Intelligence Economique.